

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

18329429



Déposé
24-09-2018

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0808693750

Dénomination : (en entier) : **COMPAGNIE LIEGEOISE A PORTEFEUILLE**
(en abrégé) : **CLP**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue Saint Hadelin(VIS) 17
(adresse complète) 4600 Visé

Objet(s) de l'acte : DENOMINATION

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le notaire Michel COËME, associé à Saint-Nicolas (Tilleur), le 24 septembre 2018, ce qui suit :

L'assemblée aborde l'ordre du jour, et après avoir délibéré, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

Première résolution : Changement de dénomination :

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société comme suit : « COMPAGNIE LIEGEOISE A PORTEFEUILLE –BAV ASSUR », en abrégé « CLP-BAV ASSUR ».

Et de modifier l'article comme suit :

« La société est dénommée « COMPAGNIE LIEGEOISE A PORTEFEUILLE –BAV ASSUR », en abrégé « CLP-BAV ASSUR » (...). »

Vote : unanimité.

Deuxième résolution : Pouvoirs pour exécution :

L'assemblée confère :

- Tous pouvoirs à Monsieur MATHIAS Thierry et VAZ FERNANDES CHAVEIRO Manuel pour faire exécuter les décisions qui précèdent.
- au notaire soussigné tous pouvoirs nécessaires aux fins de coordonner les statuts et d'établir la liste des publications prescrites par le Code des sociétés.

Vote : unanimité.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
Notaire Michel COËME

Annexes:

- une expédition de l'acte reçu par le notaire Michel COËME, le 24 septembre 2018
- les statuts coordonnés de la société